

Si la sentence dans les arbitrages accordés à MM. McGreevy et McDonald leur est favorable, il faudra ajouter au montant de cet état les sommes qui leur seront accordées. J'ai toutefois lieu d'espérer, par l'examen de la preuve que le gouvernement a pu faire, que la somme que le gouvernement serait dans ces circonstances tenu de payer, ne serait pas très-forte.

Les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> item, ainsi qu'un million sur le 6<sup>e</sup> item, seront payés au moyen d'une partie de l'emprunt de trois millions que le gouvernement demande l'autorisation d'effectuer ; et la balance de l'emprunt sera affectée, comme je l'ai déjà mentionné, à la construction des ministères et des Chambres et aux réclamations que le gouvernement pourrait être appelé à payer.

Après l'émission du nouvel emprunt, le passif de la province se montera, déduction faite du prix de vente du chemin de fer, à \$10,879,110.78, se décomposant comme suit :

1. Balance de l'emprunt de 1874.....	\$ 3,158,410 00
2. Balance de l'emprunt de 1880.....	4,213,073 33
3. Nouvel emprunt.....	3,000,000 00
4. Balance des subventions de chemin de fer.....	507,597 45
Total.....	\$10,879,110 78

Il n'est pas probable que la balance des subventions de chemin de fer soit réclamée avant une époque assez éloignée ; et lorsqu'elle le sera, il y a tout lieu de croire que les revenus de la province auront augmenté suffisamment pour en permettre le paiement graduel sur les recettes annuelles.

#### EXERCICE DE 1881-1882.

Je passe maintenant à l'exercice de l'année courante.

L'estimé des recettes probables de cet exercice a été porté par mon honorable prédécesseur, le 30 juin dernier, au chiffre de \$2,745,095.12. Je suis heureux de pouvoir annoncer qu'au premier mai les recettes se sont montées à la somme de \$2,633,770.95 ; et j'estime que nous ferons entre cette date et le 30 juin les recettes suivantes :

Terres de la Couronne.....	\$ 252,652 78
Timbres judiciaires.....	25,000 00
Timbres d'enregistrement.....	3,000 00
Fonds de bâtisse et de jurés.....	7,500 00
Licences.....	154,000 00
Percentage des officiers publics.....	1,500 00
Administration de la justice.....	3,000 00